



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Jeunesse mahoraise

Question écrite n° 31892

### Texte de la question

M. Mansour Kamardine appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement, sur la situation de la jeunesse du 101ème département français. Mayotte est le département le plus jeune de France avec 55 % de la population de moins de 20 ans et 50 % de moins de 17 ans. Malgré un souhait ardent de la jeunesse mahoraise de se construire et de participer à la marche de la République et de s'ouvrir au monde, Mayotte est le département français le plus sous équipé en matière culturelle, sportive, éducative et de formation. La situation est telle que les mesures prises depuis 2017 ne permettent pas même le moindre rattrapage des structures et équipements. C'est pourquoi un véritablement plan de développement global est nécessaire pour donner à la jeunesse mahoraise une chance. Aussi il lui demande si elle entend prendre à bras le corps la situation de l'importante jeunesse mahoraise et quelles mesures elle entend mettre en œuvre pour le développement personnel et collectif des jeunes de Mayotte ainsi que pour favoriser leur engagement au service de leurs prochains.

### Texte de la réponse

Un certain nombre de dispositifs sont déjà mis en œuvre par le Gouvernement pour favoriser le développement personnel et collectif des jeunes, y compris ceux de Mayotte. Concernant le développement du service civique, celui-ci se poursuit depuis 2010 à Mayotte, comme sur l'ensemble du territoire. En 2019, 6 % de volontaires supplémentaires sont entrés en mission de service civique par rapport à l'année 2018. En 2019, une enveloppe de 40 000 € a été octroyée par l'Agence du service civique (ASC) pour le développement territorial du dispositif. Plusieurs projets ont ainsi été financés : programme de formation en e-learning, préfiguration du service civique International – Mouvement pour une Alternative Non-violente dans l'Océan Indien, réalisation d'une série télévisée visant à sensibiliser aux enjeux environnementaux, etc. De nouveaux crédits ont été consacrés au développement territorial du dispositif en 2020. Le développement d'un travail en synergie entre les acteurs du service civique a été renforcé. Enfin, dans le cadre du plan « 1 Jeune, 1 Solution », les moyens dédiés au développement du service civique seront renforcés à Mayotte, comme sur l'ensemble du territoire. Conformément à l'instruction en date du 18 septembre 2020 de l'ASC, les enveloppes de nombre de jeunes pouvant être mobilisés, quel que soit le niveau d'agrément, est augmenté de 25 % par rapport à la dotation initiale de 2020. Concernant le volet Jeunesse du programme européen Erasmus +, celui-ci a financé de 2017 à 2020 cinq projets d'échanges de groupe de jeunes européens pour un montant total de 255 726 €. Portés par trois associations mahoraises, ces projets ont bénéficié à 215 participants. Au sein de ce même programme, le « Corps européen de solidarité », lancé en 2018, a soutenu deux projets permettant à 18 jeunes d'effectuer un volontariat de solidarité. Concernant le service national universel (SNU), les jeunes de Mayotte sont bien évidemment pris en compte pour le déploiement de celui-ci. En 2020, un centre de 60 places était prévu pour le séjour de cohésion des jeunes venant d'autres territoires et un objectif de recrutement de 150 jeunes mahorais, tenant compte de la démographie, avait été fixé afin que ces jeunes puissent réaliser leur séjour de cohésion dans d'autres régions/départements. La crise sanitaire a interrompu le processus de recrutement et, après quelques désistements dus à l'évolution du projet (annulation de la tenue du séjour de cohésion du SNU en 2020), ce sont 13 jeunes qui vont effectuer leur mission d'intérêt général à Mayotte au titre de la cohorte 2020.

Cette expérience leur permettra de découvrir l'engagement, qu'ils pourront ensuite poursuivre dans des dispositifs existants, notamment le service civique, la réserve des armées, de la police ou de la gendarmerie, ou encore dans le cadre du bénévolat associatif. Un seul séjour de cohésion aura lieu en 2021, du 21 juin au 2 juillet pour les jeunes de la cohorte 2021. Il concernera aussi Mayotte pour des jeunes Mahorais, la mobilité restant limitée en raison des conditions sanitaires. Le processus d'inscription a commencé le 4 janvier 2021. Le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) de Mayotte, financé à 43 % par l'État, est en outre un véritable partenaire pour les jeunes mahorais. Dans le cadre des actions d'information que le CRIJ Mayotte met en place, la notion de développement personnel des jeunes aux fins de renforcer leur autonomie fait partie des axes centraux de travail. Le CRIJ intervient sur plusieurs leviers qui permettent progressivement de tendre vers la réalisation à la fois du développement personnel et collectif des jeunes mais également de leur engagement. Dans cette optique, a été élaboré un programme d'actions d'information portant sur une diversité thématique animée à la fois dans les locaux du CRIJ comme chez les différents partenaires (lycées, CCAS, associations, communes, organismes de formation etc.) dans le souci de garantir une information de proximité objective, juste et équilibrée. La promotion de la mobilité européenne à travers ses différents dispositifs tels que le volontariat et les échanges de jeunes est naturellement un facteur clé de développement personnel et d'engagement au service des autres. Le CRIJ anime également des ateliers relatifs aux valeurs de la République et de la laïcité en direction des jeunes en service civique tout comme des jeunes demandeurs d'emploi afin de leur faire partager les fondamentaux relatifs aux principes de tolérance religieuse, de neutralité et du respect de toutes les formes de croyance. Ces actions participent à leur développement personnel au sens civique et citoyen du terme tout en contribuant au vivre ensemble et donc à la cohésion sociale. Le CRIJ participe à tous les rendez-vous événementiels auxquels il est convié comme les forums abordant des thématiques diverses. Le dernier en date que le CRIJ a organisé en collaboration avec le service déconcentré chargé de la jeunesse (la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de Mayotte) a porté sur le thème de l'engagement. La « Découverte des métiers » sur lequel le CRIJ intervient régulièrement auprès des jeunes est un axe essentiel permettant d'apporter des informations précises sur les parcours de formation et les perspectives d'avenir. Le faible niveau de qualification des jeunes à Mayotte est un défi majeur qui reste à relever.

## Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31892

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Jeunesse et engagement](#)

**Ministère attributaire :** [Jeunesse et engagement](#)

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [18 août 2020](#), page 5539

**Réponse publiée au JO le :** [4 mai 2021](#), page 3930